

LETTRE D'ENTENTE 2005-2010 – NUMÉRO 07

ENTRE D'UNE PART :

LA FÉDÉRATION DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DE CÉGEPs (FEC-CSQ)

ET D'AUTRE PART,

LE COMITÉ PATRONAL DE NÉGOCIATION DES COLLÈGES (CPNC)

CONCERNANT LE PERFECTIONNEMENT PROVINCIAL PRÉVU À LA CLAUSE 7-1.02
(ANNÉE 2007-2008)

PERFECTIONNEMENT PROVINCIAL

En vertu de la clause 7-1.02, les parties nationales déterminent les montants à distribuer en perfectionnement et identifient les collèges bénéficiaires.

Pour l'année 2007-2008, les parties nationales s'entendent sur la répartition des montants disponibles selon les critères suivants :

FEC

1. Nombre total d'enseignantes et d'enseignants : 1 238,77 (cf. page 3)

2. Fonds provincial de perfectionnement :

- Total des ETC 2006-2007 x 45,00 \$

$$1\,238,77 \times 45,00 \$ = 55\,744,65 \$$$

TOTAL : 55 744,65 \$

3. Le nombre de points de chaque collège est fonction de la pondération qui lui est attribuée (cf. page 2).

4. Valeur à chaque point, pour l'ensemble des collèges bénéficiaires :

$$\frac{\text{Somme à distribuer}}{\text{le nombre total de points}} = \frac{55\,744,65 \$}{791,3800} = 70,439801360$$

5. Les parties conviennent que les collèges bénéficiaires du fonds de perfectionnement provincial de même que les montants qui leur sont alloués sont ceux présentés dans les tableaux ci-dessous :

Collèges bénéficiaires				
Collèges	Nombre d'ETC	Pondération	Points	Montant (x 70,439801360)
Champlain Regional College				
- Campus de Lennoxville	67,76	1,00	67,7600	4 773,00 \$
Drummondville	175,50	1,00	175,5000	12 362,18 \$
Victoriaville	126,57	1,00	126,57	8915,57 \$
Matane	78,78	5,00	393,9000	27 746,24 \$
- Centre matapédien d'études collégiales	5,53	5,00	27,6500	1 947,66 \$
Total	454,14		791,3800	55 744,65 \$

6. Pour l'année 2007-2008, les montants à répartir entre les établissements dont les syndicats sont affiliés à la FEC/CSQ sont établis en fonction de l'allocation des ressources allouées à chaque établissement pour l'année 2006-2007 et sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Nombre total d'ETC alloué à l'enseignement régulier⁽¹⁾

Collèges	Total ETC
Bois-de-Boulogne	197,13
Champlain Regional College	
- Campus de Lennoxville	67,76
Drummondville	175,50
Gérald-Godin	80,41
Matane	78,78
- Centre matapédien d'études collégiales	5,53
Sainte-Foy	507,09
Victoriaville	126,57
Total	1238,77

EN FOI DE QUOI, les parties nationales ont signé à Montréal, ce 10^e jour du mois de mars 2008.

**POUR LE COMITÉ PATRONAL DE
NÉGOCIATION DES COLLÈGES (CPNC)**



Diane Brien, représentante
Fédération des cégeps

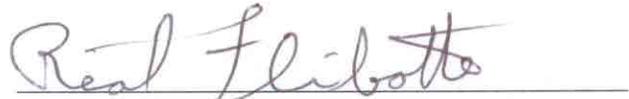


Jocelyne Drouin, représentante MELS

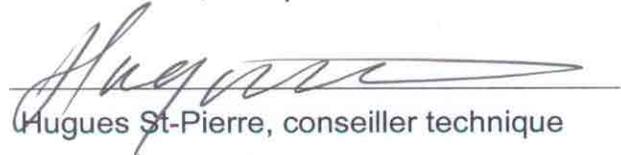
**POUR LA FÉDÉRATION DES ENSEIGNANTES
ET ENSEIGNANTS DE CÉGÉPS (FEC-CSQ)**



Mario Beauchemin, président



Réal Flibotte, vice-président



Hugues St-Pierre, conseiller technique

⁽¹⁾ Document préparé par la Direction générale du financement et de l'équipement, sur la base des informations au 19 décembre 2007.